**Notice individuelle**

**ATTENTION :**

Les renseignements énoncés par chaque candidat dans sa notice individuelle (Nom, Prénom, numéro de licence, numéro de club et Comité d’appartenance à l’exclusion de toutes autres données personnelles) **pourront être disponibles et consultés sur le site « Ffessm.fr »** dans le cadre des élections de décembre 2024.

Par ailleurs, les notices individuelles doivent être jointes à la liste candidate. Cette notice doit donc, dans un premier temps, être adressée au candidat à la présidence figurant en tête de la liste sur laquelle vous figurez. En effet, afin de répondre aux exigences de l’Art. IV.2.2 du règlement intérieur, « *Il appartient à la tête de liste, candidat à la Présidence, de s’assurer, dans les délais, de la réception de sa liste par le siège national* ».

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES LISTES CANDIDATES : 9 octobre 2024**

M / Mme/ Melle Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d’adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. perso :

Portable :

Tél. pro :

Adresse électronique :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

N° de licence en cours de validité : Nom du club affilié :

N° de club : Date de la première licence :

Comité régional d’appartenance :

Profession :

Etes vous salarié, dirigeant, propriétaire ou exploitant d’une Structure Commerciale ? :

Oui : ❑ Non : ❑

CV fédéral (activités, responsabilités, niveaux techniques, palmarès, médailles, parution d’articles ou ouvrages…) :

-

-

-

-

-

-

-

J’atteste que ma candidature ne présente aucune incompatibilité telle définie à l’article 16 des statuts nationaux.

Fait à ………………., le ……………………

Nom, prénom et signature du candidat